

Strasbourg 1^{er} mars 2021

CEPEJ(2020)16rev

**COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE
(CEPEJ)**

GRILLE POUR L'EVALUATION DES SYSTEMES JUDICIAIRES

Cycle 2020-2022

GRILLE POUR L'ÉVALUATION DES SYSTÈMES JUDICIAIRES

Note : Si les commentaires fournis par les correspondants nationaux dans la grille précédente sont toujours applicables, ils doivent néanmoins être réitérés pour ce cycle d'évaluation.

Année de référence :	2020
Année de référence +1 :	2021

1. Informations générales et financières

1.1 Données démographiques et économiques

1.1.1 Habitants et informations économiques

1. Nombre d'habitants (si possible au 1^{er} janvier de l'année de référence +1) _____

2. Total des dépenses publiques annuelles au niveau national et le cas échéant, des dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €).

- Niveau national ou fédéral _____ / NA / NAP
- Niveau territorial/entités fédérales (*total pour l'ensemble des niveaux territoriaux/entités fédérales*) _____ / NA / NAP

3. PIB par habitant (en €) en prix courants pour l'année de référence _____

4. Salaire moyen brut annuel (en €) pour l'année de référence _____

5. Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1^{er} janvier de l'année de référence +1 : _____

A-1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

--

1.1.2 Données budgétaires relatives au système judiciaire

6. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux, en € (sans le budget du ministère public et sans le budget de l'aide judiciaire). Si vous ne pouvez pas distinguer le budget alloué aux tribunaux du budget alloué au ministère public et/ ou de celui alloué à l'aide judiciaire, merci de vous référer à la question 7. Si vous êtes en mesure de répondre à la question 6, veuillez répondre NA à la question 7.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
TOTAL - Budget public annuel alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Budget public annuel alloué à l'informatisation (2.1 + 2.2)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2.1 Investissements dans l'informatisation	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2.2 Maintenance des équipements informatiques des tribunaux	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
4. Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

5. Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
6. Budget public annuel alloué à la formation	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
7. Autres (Veuillez préciser)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble des tribunaux qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

7. Si vous ne pouvez pas répondre à la question 6 parce que vous ne pouvez pas isoler le budget public alloué aux tribunaux du budget public alloué au ministère public et/ou de celui alloué à l'aide judiciaire, veuillez remplir uniquement la ligne adéquate dans le tableau selon votre système.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et au ministère public	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et à l'aide judiciaire	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux, au ministère public et à l'aide judiciaire	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire : Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

8. Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe pour tenter une procédure devant un tribunal de droit commun :

en matière pénale	<input type="checkbox"/> Oui, au début de la procédure <input type="checkbox"/> Oui, à un stade ultérieur <input type="checkbox"/> Non
en matière autre que pénale	<input type="checkbox"/> Oui, au début de la procédure <input type="checkbox"/> Oui, à un stade ultérieur <input type="checkbox"/> Non

Commentaire - S'il existe des exceptions à l'obligation de payer une telle taxe, veuillez préciser ces exceptions :

8-1. Quelle est, en quelques mots, la méthode de calcul de cette taxe ?

8-2. Montant de la taxe exigée pour engager une action en recouvrement d'une créance d'un montant de 3000€ : _____

9. Montant annuel des taxes perçues par l'Etat (en €) : _____/ NA / NAP

12. Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire, en €.

	Total	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire (12.1 + 12.2)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
12.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
12.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

12-1. Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire, en €.

	Total	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire (12-1.1 + 12-1.2)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
12-1.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
12-1.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Si le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

12-2. L'aide judiciaire inclut-elle :

	L'aide judiciaire inclut
La couverture des taxes / frais de justice	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
L'exonération des taxes / frais de justice	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

12-3. Les budgets de l'aide judiciaire indiqués dans les Q12 et Q12-1 incluent-ils :

	Montant calculé/estimé inclus
La couverture des taxes / frais de justice	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
L'exonération des taxes / frais de justice	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

13. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué au ministère public, en €.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (in €)
Total du budget public annuel alloué au ministère public, en € (dont 13.1).	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
13.1 Budget public annuel alloué à la formation du ministère public	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement du ministère public qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

14. Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux (réponses multiples possibles) :

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption/approbation du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la Justice	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP
Autre ministère	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP
Parlement	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP
Cour suprême	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP
Conseil supérieur de la magistrature	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP
Tribunaux	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP
Organisme d'inspection	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP
Autre	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP

Commentaire - Si « Autre ministère », et/ou « Organisme d'inspection », et/ou « Autre », veuillez préciser :

14-0. Quels sont les critères utilisés pour allouer les ressources financières entre les tribunaux ? En outre, veuillez sélectionner maximum trois critères principaux d'allocation :

	Critères utilisés	Critères principaux
Coûts budgétaires des années précédentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Evaluation des besoins particuliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de juges/personnel non-juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre d'affaires nouvelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre d'affaires pendantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre d'affaires terminées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser :

14-1. (Ancienne question 61) Quelles instances possèdent des compétences budgétaires au sein d'un tribunal de première instance ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Président du tribunal et/ou juge(s)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP			
Directeur de l'administration du tribunal et/ou non-juges	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non			

	<input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> NAP	<input type="radio"/> NAP
Organe mixte (juge(s) et non-juge(s))	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP			
Autre	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> NAP			

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser. Si les responsabilités sont différentes selon le type/ degré de juridiction, veuillez répondre à la question pour les juridictions de première instance de droit commun et décrire les différences en commentaire :

A-2 Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

1.1.3 Données budgétaires relatives à l'ensemble du système de justice

15-1. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué à l'ensemble du système de justice, en € (ce budget global inclut le budget du système judiciaire – voir 15-2 ainsi que d'autres éléments du système de justice – voir 15-3).

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice, en €	<input type="text"/> / NA	<input type="text"/> / NA

Commentaire - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus et préciser notamment si une part importante du budget provient d'une organisation internationale. De plus, si le budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

15-2. Eléments du budget du système judiciaire (Q6, Q7, Q12, Q13)

	Inclus
Tribunaux (voir question 6 ou 7)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Aide judiciaire (voir question 12 ou 7)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Ministère public (voir question 13 ou 7)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

15-3. Autres éléments budgétaires

	Inclus
Système pénitentiaire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Service de probation	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Conseil supérieur de la magistrature	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Conseil supérieur des procureurs	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Cour constitutionnelle	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Service de gestion du système judiciaire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Service de l'avocat d'Etat	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Service de l'exécution	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Notariat	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Service d'expertise légale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Protection judiciaire de la jeunesse	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Fonctionnement du ministère de la Justice	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Services des demandeurs d'asile et réfugiés	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Service d'immigration	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Certains services de police (ex : transfert, enquête, sécurité des détenus)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser :

A-3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

--

1.2 Organisation et gestion des tribunaux et des ministères publics

15-4. Veuillez décrire qui a la responsabilité de la gestion des tribunaux individuels, leurs rôles de gestion, leur statut et leur position dans la hiérarchie du tribunal concerné ?

--

15-5. Veuillez décrire qui a la responsabilité de la gestion des ministères publics individuels, leurs rôles de gestion, leur statut et leur position dans la hiérarchie du ministère public concerné ?

--

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2.1 Aide judiciaire

2.1.1. Champ d'application de l'aide judiciaire

16. L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

tribunaux		
Conseil juridique, ADR et autres services juridiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

16-1. Veuillez décrire brièvement l'organisation du système d'aide judiciaire dans votre pays à la fois avant et durant la procédure devant le tribunal :

--

18. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice (par exemple : honoraires d'un agent d'exécution) ?

Oui Non NAP

Commentaire : Si oui, veuillez préciser :

19. L'aide judiciaire peut-elle être allouée pour d'autres frais (différents de ceux indiqués aux questions 16 à 18, par exemple honoraires d'un conseiller technique ou expert, honoraires d'autres professionnels de la justice (notaires), frais de voyage, etc.) ?

Affaires pénales	Affaires autres que pénales
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

2.1.2 Informations relatives à l'aide judiciaire

20. Veuillez indiquer le nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire :

	Total	Affaires portées devant les tribunaux	Affaires non portées devant les tribunaux
Total	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
En matière pénale	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
En matière autre que pénale	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Veuillez préciser le cas échéant :

20-1. Veuillez indiquer les délais de la procédure pour l'octroi de l'aide judiciaire, c'est à dire la durée allant de la demande initiale d'aide judiciaire à l'approbation finale de cette demande.

	Durée en jours
Durée maximale prescrite dans la loi/règlementation	_____/ NA / NAP
Durée moyenne réelle	_____/ NA / NAP

Commentaire - Veuillez préciser si les délais prévus sont fixés dans une loi ou une autre réglementation. En outre, veuillez préciser si des délais différents sont prévus pour les affaires pénales et les affaires autres que pénales :

21. En matière pénale, les personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants peuvent-elles bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat ?

Personnes mises en cause Oui Non
Victimes Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

22. En matière pénale, ont-elles le libre choix de l'avocat dans le cadre de l'aide judiciaire ?

Personnes mises en cause Oui Non

Victimes

Oui Non

23-0. Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et/ou des biens (patrimoine) du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire complète ou partielle ?

Oui Non

23. Si oui veuillez indiquer ci-dessous :

- **Pour l'aide judiciaire complète accordée au demandeur :**

	Montant du revenu annuel (pour une personne), (en €)	Valeur des biens (patrimoine) (pour une personne), (en €)
En matière pénale	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
En matière autre que pénale	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

- **Pour l'aide judiciaire partielle accordée au demandeur :**

	Montant du revenu annuel (pour une personne), (en €)	Valeur des biens (patrimoine) (pour une personne), (en €)
En matière pénale	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
En matière autre que pénale	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Veuillez préciser si d'autres critères d'éligibilité sont pris en compte pour l'octroi de l'aide judiciaire et veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

24. Est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice, ou lorsque l'action n'a aucune chance d'aboutir) ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez expliquer les critères concrets pour refuser l'aide judiciaire :

25. La décision d'accorder ou de refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

- le(s) juge(s) en charge de l'affaire principale
- un autre juge ou fonctionnaire
- une instance extérieure au tribunal
- plusieurs autorités (tribunal et organe externe)

26. Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux personnes physiques (cela ne concerne pas les entreprises ou autres personnes morales) de financer une action en justice ?

Oui Non

Commentaire - Le cas échéant, veuillez donner des indications sur le développement actuel de ce type d'assurance dans votre pays et indiquer s'il s'agit d'un phénomène en progression :

27. La décision judiciaire peut-elle préciser la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront distribués :

- Oui, en matière pénale
- Oui, en matière autre que pénale
- Non

Commentaire - Si vous répondez par la négative, veuillez spécifier comment les frais de justice sont

distribués :

B-1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

2.2 Usagers des tribunaux et victimes

2.2.1 Droits des usagers et victimes

28. Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex : ministère de la Justice, Conseil supérieur de la magistrature etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement :

	Oui	Adresse(s) internet :
Aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.)	<input type="checkbox"/>	
A la jurisprudence des juridictions supérieures	<input type="checkbox"/>	
A des informations sur le système judiciaire (organisation des tribunaux, procédures judiciaires, etc.)	<input type="checkbox"/>	
A d'autres documents (par exemple formulaires, formulaires téléchargeables, formulaires à remplir en ligne etc.)	<input type="checkbox"/>	

Commentaire - Veuillez préciser quels documents et informations sont inclus dans « à d'autres documents » :

29. Votre système prévoit-il une obligation d'informer les parties concernant les délais prévisibles de leur procédure judiciaire ?

- Oui, toujours
- Non
- Oui, seulement dans quelques situations particulières

Commentaire - Si « Oui, seulement dans quelques situations particulières », veuillez préciser :

30. Existe-t-il un système d'information public et gratuit pour informer et faciliter l'accès à la justice ?

	Système d'information
Général pour les citoyens	<input type="checkbox"/> Information en ligne <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non
Spécifique pour les victimes d'infractions	<input type="checkbox"/> Information en ligne <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non
Spécifique pour les mineurs (adapté aux enfants)	<input type="checkbox"/> Information en ligne <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non

Commentaire - Veuillez fournir plus d'informations concernant ces systèmes. En outre, veuillez préciser comment cette assistance est fournie :

31. Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables aux catégories de personnes vulnérables suivantes, au cours des procédures judiciaires ?

	Dispositif d'information	Modalités particulières pour les auditions	Autres modalités particulières
Victimes de violence sexuelle/ viol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Victimes du terrorisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mineurs (témoins ou victimes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Victimes de violence domestique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Minorités ethniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes en situation de handicap	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délinquants mineurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (par exemple, les victimes de la traite des êtres humains, mariage forcé, mutilation sexuelle)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire - Si « Autres personnes vulnérables » et/ou « Autres modalités particulières », veuillez préciser :

31-0. Si des modalités particulières existent au regard des mineurs, quels sont les dispositifs, instruments, installations, pratiques visant à les protéger lorsqu'ils participent à une procédure judiciaire ?

- Préparation spéciale et adaptée aux mineurs pour la participation au procès/ poursuite judiciaire (expliquer la procédure d'une manière adaptée aux mineurs)
- Salle spéciale dans le tribunal conçue pour les audiences adaptées aux mineurs
- Personne/équipe spéciale de professionnels qualifiés (par exemple psychologues) pour accompagner le mineur tout au long de la procédure
- Des moyens spécifiques pour communiquer et expliquer la signification des décisions de justice
- Structures interinstitutionnelles/multidisciplinaires telles que les « Maisons d'enfants »
- Autre, veuillez préciser

31-1. Quels sont les principaux critères pour qu'un mineur puisse engager une procédure, prendre des mesures procédurales en son nom propre ou être témoin ?

	Procédure civile	Procédure pénale
Capacité d'engager une procédure et de prendre d'autres mesures procédurales en son nom propre	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge <input type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge <input type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP
Être témoin	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge <input type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge <input type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si vous avez sélectionné les réponses « Exceptions au seuil » et « Autre », veuillez apporter des précisions. Si votre système fait une distinction entre la pleine capacité et la capacité limitée d'ester en justice, veuillez décrire la base de cette différenciation (âge, capacité de discernement, type d'action, type d'affaires, autre).

31-2. Si un mineur ne peut pas mener une procédure en son nom propre, qui peut le représenter au cours de la procédure judiciaire ?

	Procédure civile	Procédure pénale
Parent/ tuteur légal	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, sauf dans certaines situations spécifiques <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, sauf dans certaines situations spécifiques <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autre représentant (à la place des parents/ tuteur légal)	<input type="checkbox"/> Services d'aide sociale ou autre institution publique	<input type="checkbox"/> Services d'aide sociale ou autre institution publique

	<input type="checkbox"/> Professionnel du droit <input type="checkbox"/> Associations pour la protection des mineurs <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Professionnel du droit <input type="checkbox"/> Associations pour la protection des mineurs <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP
--	---	---

31-3. Quels sont les différents critères de responsabilité pénale des mineurs (réponses multiples possibles) ?

- Seuil(s) d'âge
 Capacité de discernement
 Autres critères

31-3-1. Quels sont les seuils d'âge pour la responsabilité pénale des mineurs ?

Responsabilité pénale entraînant une peine non privative de liberté (par ex. mesures éducatives)
 ____/NA/NAP

Responsabilité pénale entraînant une peine privative de liberté ____/NA/NAP

Commentaire - Veuillez décrire brièvement la particularité de votre système. Pourriez-vous préciser si la possibilité d'atténuation s'applique aux peines prononcées et comment :

32. Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

- Oui, mais seulement si l'auteur est inconnu
 Oui, mais seulement si l'indemnisation ne peut pas être obtenue de la part de l'auteur
 Oui, toujours
 Non

32-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est-elle allouée ?

- Pour tous les types d'infractions
 Pour certains types d'infractions
 NAP

Commentaire - Veuillez préciser :

32-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

- Oui Non

34. Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts octroyés aux victimes par les juridictions ?

- Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez illustrer avec des données disponibles concernant le taux de recouvrement, le nom des études, la fréquence des études et l'organe responsable :

35. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance) ?

- Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

35-1. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des mineurs victimes (protection et assistance) ?

- Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

36. Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ?

Veillez vérifier la cohérence de votre réponse avec celle de la question 105 qui traite de la possibilité pour un procureur de « classer une affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge ».

- Oui
 Non
 NAP (le procureur ne peut pas décider de classer une affaire de son propre chef. Une décision d'un juge est nécessaire).

Commentaire - Le cas échéant, veuillez préciser :

37. Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

	Nombre de demandes d'indemnisation	Nombre de condamnations	Montant total (in €)
Total	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Durée excessive de la procédure	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Non-exécution des décisions de justice	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Arrestation injustifiée	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Condamnation injustifiée	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Autre	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Le cas échéant, veuillez fournir des renseignements concernant la procédure d'indemnisation et la méthode de calcul du montant de l'indemnisation (par exemple, le tarif journalier pour une arrestation ou une condamnation injustifiée) :

2.2.2 Confiance et satisfaction des citoyens dans leur système de justice

38. Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes pour mesurer la confiance dans la justice et le degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

	Au niveau national	Au niveau des tribunaux
Enquêtes auprès des juges	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès du personnel des tribunaux	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des procureurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des avocats	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès d'autres professionnels	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des parties	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès d'autres usagers des tribunaux (par exemple jurés, témoins, experts, interprètes, représentants des	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

agences gouvernementales, ONG)		
Enquêtes auprès des victimes	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des mineurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès du public	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Autre(s) enquête(s) non mentionnée(s)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

Commentaire - Veuillez indiquer les références et les liens vers les enquêtes de satisfaction citées :

39. Existe-t-il des statistiques hommes/femmes concernant les usagers des tribunaux, les personnes qui saisissent le tribunal, les victimes, les auteurs d'infractions etc. ?

- Oui, veuillez préciser :
 Non

Commentaire - Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

40. Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement du système judiciaire ? (par exemple, le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure)

- Oui Non

41. Si oui, veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Autorité compétente pour traiter de la plainte	Existence d'un délai pour cette autorité pour traiter la plainte
Tribunal concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instance supérieure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ministère de la Justice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseil supérieur de la magistrature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

41-1. Si oui, veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Nombre de plaintes	Montant des indemnités accordées en euros
Tribunal concerné	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Instance supérieure	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Ministère de la Justice	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Conseil supérieur de la magistrature	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Si possible, veuillez donner des informations sur l'efficacité de cette procédure de plainte et veuillez indiquer tout commentaire utile :

3. Organisation des tribunaux

3.1 Tribunaux

3.1.1 Nombre de tribunaux

42. Nombre de tribunaux - entités juridiques.

Nombre total des tribunaux - entités juridiques (1 + 2)	_____/ NA / NAP
1. Nombre total des tribunaux de droit commun - entités juridiques (1.1 + 1.2 + 1.3)	_____/ NA / NAP
1.1 Tribunaux de droit commun de 1 ^{ère} instance - entités juridiques	_____/ NA / NAP
1.2 Tribunaux de droit commun de deuxième instance - entités juridiques	_____/ NA / NAP
1.3 Tribunaux de droit commun de la plus haute instance - entités juridiques	_____/ NA / NAP
2. Nombre total des tribunaux spécialisés - entité juridiques	_____/ NA / NAP

43. Nombre de tribunaux spécialisés - entités juridiques.

	Première instance	Instances supérieures
Nombre total des tribunaux spécialisés - entités juridiques	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Tribunaux commerciaux (à l'exclusion des tribunaux de faillites)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Tribunaux des faillites	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Tribunaux du travail	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Tribunaux des affaires familiales	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Tribunaux des affaires locatives (tribunaux des baux)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Tribunaux de l'exécution des sanctions pénales	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé ou la corruption	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Tribunaux en matière de contentieux de l'Internet	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Tribunaux administratifs	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Tribunaux militaires	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Tribunaux pour enfants	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Autres tribunaux spécialisés	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Si « Autres tribunaux spécialisés », veuillez donner des précisions :

44. Nombre de tribunaux - implantations géographiques.

Tribunaux de première instance - implantations géographiques (<i>sont incluses ici les juridictions de droit commun de première instance et les juridictions spécialisées de première instance</i>)	_____/ NA / NAP
Tous les tribunaux - implantations géographiques (<i>ce chiffre inclut les tribunaux de droit commun de 1^{ère} instance, les tribunaux spécialisés de 1^{ère} instance, tous les tribunaux de seconde instance et cours d'appels et toutes les cours suprêmes</i>)	_____/ NA / NAP

45. Nombre de tribunaux de 1^{ère} instance - implantations géographiques - compétents pour une affaire concernant :

Une petite créance	_____/ NA / NAP
Le licenciement	_____/ NA / NAP
Le vol avec violence	_____/ NA / NAP
La faillite	_____/ NA / NAP

45-1. Votre définition d'une petite créance est elle similaire à celle fournie dans la Note explicative ?

Oui Non

Commentaire - Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser votre définition d'une petite créance :

45-2. Veuillez indiquer le montant en € d'une petite créance :

C. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

3.2 Personnel des tribunaux

3.2.1. Juges et personnels non-juges

46. Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (si possible, au 31 décembre de l'année de référence).

(Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées.)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de juges professionnels (1 + 2 + 3)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
1. Nombre de juges professionnels de première instance	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
2. Nombre de juges professionnels dans les cours d'appel (2 ^{ème} instance)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
3. Nombre de juges professionnels dans les Cours suprêmes	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP

Commentaire - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

46-1-1. Votre système autorise-t-il le travail à temps partiel pour les juges avec une rémunération proportionnellement réduite ?

Oui
 Non

46-1-2. Si oui, veuillez préciser dans quelle situation le travail à temps partiel peut être accordé (réponses multiples possibles).

- Garde d'enfants
 Soins aux personnes âgées
 Aux fins d'une retraite anticipée
 Autre raison, veuillez préciser
 Sans raison

46-1-3. Si oui, quel est le pourcentage de juges travaillant à temps partiel (en relation avec le nombre total de juges) ?

	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Total (1 + 2 + 3) (%)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
1. En première instance (%)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
2. En deuxième instance (cours d'appel) (%)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
3. Au niveau de la Cour suprême (%)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP

46-1-4. Quel est le pourcentage de temps de travail d'un juge exerçant à temps partiel comparé à un juge exerçant à temps plein ?

- Moins de 50 %
- 50 – 60 %
- 60 - 80 %
- Plus de 80 %
- NA
- NAP

46-2. Nombre de juges (ETP) par type d'affaires.

	Total	Civiles et/ou commerciales	Pénales	Administratives	Autres
Nombre total de juges	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Première instance	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Deuxième instance	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Cours suprêmes	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Si « Autres », veuillez expliquer quels types d'affaires :

47. Nombre de présidents de tribunaux (juges professionnels).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de président(e)s de juridictions (1 + 2 + 3)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Nombre de président(e)s de tribunaux de première instance	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Nombre de président(e)s de cours d'appel (2 ^{ème} instance)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Nombre de président(s) de cours suprêmes	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

48. Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tels (si possible, au 31 décembre de l'année de référence).

Donnée brute	_____/ NA / NAP
Donnée en équivalent temps plein	_____/ NA / NAP

Commentaire - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à cette question :

48-1. Ces juges professionnels siégeant occasionnellement traitent-ils une partie importante des affaires ?

- Oui Si oui, veuillez apporter des précisions quant aux types d'affaires et une estimation en pourcentage _____
- Non
- NAP

49. Nombre de juges non professionnels, non rémunérés, percevant, le cas échéant, un simple défraiement (si possible, au 31 décembre de l'année de référence) (y compris les "lay judges" ou juges consulaires ; mais les arbitres ou les jurés sont exclus de cette donnée).

Donnée brute	_____/ NA / NAP
Donnée en équivalent temps plein	_____/ NA / NAP

49-1. Si de tels juges non professionnels existent en première instance dans votre pays, veuillez préciser pour quels types d'affaires :

	Oui	Non	Echevinage
Affaires pénales (infractions graves)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affaires pénales (infractions mineures)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affaires familiales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affaires de droit du travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affaires de droit social	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affaires commerciales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affaires de faillite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres affaires civiles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

NAP

Commentaire - Si « autres affaires civiles », veuillez préciser :

50. Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?

Oui Non

50-1. Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s) ?

Affaires pénales
 Affaires autres que pénales

51. Veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence :

/ NA / NAP

52. Nombre de personnel non-juge travaillant dans les tribunaux (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de personnel non-juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
1. Rechtspfleger (ou organes équivalents) chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours.	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
2. Personnels non-juges chargés d'assister les juges à l'instar des greffiers (préparation des dossiers, assistance à l'audience, aide à la préparation de la décision)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
3. Personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des ressources humaines, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
4. Personnels techniques	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
5. Autres personnels non-juges	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP

Si « Autres personnels non-juges », veuillez préciser :

52-1. Nombre de personnel non-juge par instance (si possible, au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Total de personnel non- juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Total de personnel non- juge auprès des tribunaux de première instance	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Total de personnel non- juge auprès des cours d'appel (2 ^{ème} instance)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Total de personnel non- juge auprès des Cours suprêmes	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

53. S'il existe dans votre système judiciaire la fonction de Rechtspfleger (ou organes équivalents), chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :

- Pour l'aide judiciaire
- En matière familiale
- Pour les ordres de paiement
- Pour les affaires liées aux registres (affaires liées au registre foncier et/ou au registre du commerce)
- Exécution des affaires civiles
- Exécution des affaires pénales
- Pour les affaires non contentieuses
- Autres types d'affaires non mentionnés (veuillez préciser en commentaire)
- NAP

Commentaire - Veuillez brièvement décrire leur statut et leurs fonctions :

54. Les tribunaux ont-ils délégué certains services relevant de leur responsabilité à un service externe ?

- Oui Non

54-1. Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés :

- La maintenance informatique
- La formation du personnel
- La sécurité
- Les archives
- Le nettoyage
- Autres types de services

Commentaire - Si « Autres types de services » ont été externalisés, veuillez préciser :

C-1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

3.3 Ministère public

3.3.1 Procureurs et personnel

55. Nombre de procureurs (au 31 décembre de l'année de référence).

(Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes effectivement occupés, auprès de tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées).

Total	Hommes	Femmes
-------	--------	--------

Nombre total de procureurs (1 + 2 + 3)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Nombre de procureurs auprès des tribunaux de première instance	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Nombre de procureurs auprès des cours d'appel (2 ^{ème} instance)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Nombre de procureurs auprès des Cours suprêmes	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

55-1-1. Votre système autorise-t-il le travail à temps partiel pour les procureurs avec une rémunération proportionnellement réduite ?

- Oui
 Non

55-1-2. Si oui, veuillez préciser dans quelle situation le travail à temps partiel peut être accordé (réponses multiples possibles).

- Garde d'enfants
 Soins aux personnes âgées
 A des fins de retraite anticipée
 Autre raison, veuillez préciser
 Sans raison

55-1-3. Si oui, quel est le pourcentage de procureurs travaillant à temps partiel (en relation avec le nombre total de procureurs) ?

	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Total (1 + 2 + 3) (%)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. En première instance (%)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. En deuxième instance (cours d'appel) (%)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Au niveau des Cours suprêmes (%)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

55-1-4. Quel est le pourcentage de temps de travail d'un procureur exerçant à temps partiel comparé à un procureur exerçant à temps plein ?

- Moins de 50 %
 50 - 60 %
 60 - 80 %
 Plus de 80 %
 NA
 NAP

56. Nombre de chefs des ministères publics :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de chefs de ministères publics (1 + 2 + 3)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Nombre de chefs de ministères publics auprès de tribunaux de première instance	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours d'appel (2 ^{ème} instance)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours suprêmes	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus :

57. D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser leurs titres et fonctions :

57-1. Si oui, veuillez préciser leur nombre (en équivalent temps plein) [] / NA

59. Si oui, est-ce que leur nombre est inclus dans le nombre de procureurs que vous avez indiqué à la question 55 ?

Oui Non NAP

59-1. Les parquets disposent-ils de procureurs spécifiquement formés en matière de violence domestique et violence sexuelle ?

Violence domestique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui spécifiquement à l'égard des mineurs victimes <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Violence sexuelle	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui spécifiquement à l'égard des mineurs victimes <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

60. Nombre de personnel (non-procureurs) rattaché au ministère public, si possible au 31 décembre de l'année de référence et sans le nombre de personnels non-juges, v. question 52 (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement pourvus).

Total	Hommes	Femmes
[] / NA	[] / NA	[] / NA

C-2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

--

3.4 Parité hommes/femmes

3.4.1 Dispositions particulières pour faciliter la parité

61-2. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de recrutement :

- des juges
 Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- des procureurs
 Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- du personnel non-juge
 Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- des avocats
 Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- des notaires
 Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- des agents d'exécution
 Oui Non Si « oui », veuillez préciser :

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, ou bien si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

61-3. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de promotion :

- des juges ?
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- des procureurs ?
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- du personnel non-juge?
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- des avocats ?
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- des notaires ?
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- des agents d'exécution ?
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, ou bien si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

61-3-1. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre de la procédure de désignation des :

- Présidents des tribunaux
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- Chefs des ministères publics
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :

3.4.2 Au niveau national

61-5. Votre pays dispose-t-il d'un document général (par exemple une politique/ stratégie/ un plan d'action/ programme) sur la parité hommes/femmes qui s'applique spécifiquement au système judiciaire ?

Oui Non

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaire. Pouvez-vous indiquer les références ou le lien internet pour accéder à ce(s) document(s), ou nous le/les adresser/ télécharger ?

61-6. Existe-il au niveau national une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/ une institution spécialement chargée des questions d'égalité hommes/femmes dans le système de justice concernant :

- le recrutement des juges
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- la promotion des juges
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- le recrutement des procureurs
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- la promotion des procureurs
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- le recrutement du personnel non-juge
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :
- la promotion du personnel non-juge
- Oui Non Si « oui », veuillez préciser :

Commentaire - si cela concerne une autre situation que celle du recrutement ou de la promotion, veuillez

préciser.

Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaire :

61-6-1. Veuillez préciser le texte qui met en place cette personne/institution (titre, date, nature du texte) :

NAP

61-6-2. Veuillez préciser le statut de cette personne/institution (par ex. indépendante, rattachée au ministère de la Justice, à un Conseil supérieur de la magistrature ou équivalent ou à un organisme interministériel spécialement dédié à l'égalité hommes/femmes) :

NAP

61-6-3. Veuillez préciser si cette personne/institution a une fonction d'information et de consultation ou si ses avis ou décisions ont des conséquences juridiques (par ex. bloquer une décision, ouvrir un droit à recours).

NAP

3.4.3 Au niveau des tribunaux/des services du ministère public

61-7. Existe-t-il, au niveau des tribunaux ou des services du ministère public une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances) / institution spécialement chargée de veiller au respect de l'égalité hommes/femmes concernant l'organisation du travail judiciaire ?

- dans les tribunaux (juges)
 Oui Non
- dans les services du ministère public (procureurs)
 Oui Non
- pour le personnel non-juge des tribunaux
 Oui Non

Commentaire - Veuillez apporter des détails sur cette personne/institution, notamment ses titres/ses fonctions :

61-8. La féminisation de certaines fonctions - si elle existe dans votre pays – au sein des tribunaux ou des ministères publics a-t-elle conduit à des modifications concrètes dans l'organisation du travail dans les domaines suivants :

- Affectation dans les différents postes
 Oui Non
- Répartition de la charge de travail
 Oui Non
- Horaires de travail
 Oui Non
- Modalités du télé-travail et présence dans les locaux de travail
 Oui Non
- Remplacement des personnes absentes
 Oui Non
- Organisation des audiences
 Oui Non
- Autres
 Oui Non

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser. Pouvez-vous également donner des exemples concrets dans les différentes hypothèses évoquées ? Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires :

61-9. Pour améliorer la parité dans l'accès aux différentes professions judiciaires et l'égalité dans la promotion ou dans l'accès aux fonctions de responsabilité, quelles sont, dans votre pays :

- Les mesures déjà mises en œuvre (veuillez préciser)
- Les mesures prévues (veuillez préciser)
- NAP

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires :

61-10. Existe-t-il des études d'évaluation ou des rapports officiels concernant les principales causes d'éventuelles inégalités en matière de :

Procédures de recrutement (veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui, veuillez préciser _____ <input type="checkbox"/> Non
Nomination au poste de président de juridiction	<input type="checkbox"/> Oui, veuillez préciser _____ <input type="checkbox"/> Non
Nomination au poste de chef de ministère public	<input type="checkbox"/> Oui, veuillez préciser _____ <input type="checkbox"/> Non
Procédures de promotion et accès aux postes de responsabilité (veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui, veuillez préciser _____ <input type="checkbox"/> Non
Autres études	<input type="checkbox"/> Oui, veuillez préciser _____ <input type="checkbox"/> Non

NAP

Commentaire - Veuillez préciser également les documents de référence :

3.5 Utilisation des technologies informatiques dans les tribunaux
3.5.1 Politiques générales en matière de technologie informatique dans le système judiciaire

62-1. Principes de base et modèles utilisés dans la définition des politiques et stratégies relatives aux technologies informatiques

	Organisation
Politiques et stratégies informatiques	<input type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau de l'unité/ partie prenante <input type="checkbox"/> Autre
Gouvernance informatique	<input type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau de l'unité/ partie prenante <input type="checkbox"/> Autre

65-1. Dans le cas où il existe une structure nationale qui est en charge de la *politique et de la gouvernance stratégiques* concernant la modernisation du système judiciaire (en s'appuyant, notamment, sur l'informatique) quelle est la composition de cette structure ?

- personnels administratifs, techniques et scientifiques seulement
- équipes mixtes comprenant des personnels judiciaires (juges/procureurs/etc) et des personnels administratifs/techniques/scientifiques

autres (préciser en commentaire)

Commentaire - Veuillez préciser si d'autres approches de modernisation ont été mises en œuvre :

65-2. Quel est le modèle d'organisation majoritairement retenu pour mener des projets structurels informatiques dans les tribunaux et la gestion des applications (maintenance, évolution) ?

	Conduite des nouveaux projets	Gestion des applications
majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
autres approches (prestation externe uniquement – préciser en commentaire)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaire - Veuillez apporter des précisions également en cas d' « autres approches » :

65-4. Avez-vous mesuré l'impact résultant de la mise en œuvre d'une ou de plusieurs des composantes de votre nouveau système d'information ?

Oui Non

65-4-1. Si oui, avez-vous mesuré l'impact sur (multiples réponses possibles) :

- les processus opérationnels
- la charge de travail
- les ressources humaines
- les coûts
- autres, veuillez préciser _____

Commentaire - Veuillez donner des exemples d'impact :

3.5.2 Sécurité du système d'information des tribunaux et protection des données à caractère personnel

65-5. Existe-t-il des audits indépendants ou autres mécanismes qui contribuent à la politique globale de sécurité concernant le système d'information judiciaire ?

Oui Non

Commentaire - Précisez notamment si des cadres nationaux de sécurité informatique existent :

65-6. Une législation assure-t-elle la protection des données à caractère personnel traitées par les tribunaux ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser notamment :

- l'existence d'autorités spécifiquement en charge de la protection des données à caractère personnel
- l'étendue des droits conférés aux citoyens dans le cadre spécifique des logiciels utilisés par les tribunaux
- l'existence de contrôles ou de limitations par la loi en ce qui concerne le partage des bases de données traitées par les tribunaux avec d'autres administrations (police, etc.)

3.5.3 Bases de données centralisées d'aide à la décision

62-4. Existe-t-il une base de données nationale centralisée des décisions de justice (jurisprudence, etc.) ?

Oui Non

62-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Pour les décisions de 1ère instance	Pour les décisions de 2ème instance	Pour les décisions de 3ème instance	Lien vers la jurisprudence CEDH	Données anonymisées	Base de données de jurisprudence disponible gratuitement en ligne	Ouverture de la base de données de jurisprudence en open data
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pénale	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Administrative	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaire – Si d’autres matières sont concernées, veuillez préciser :

62-6. Existe-t-il un fichier national informatisé centralisant les condamnations pénales ?

Oui Non

62-6-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

- Mise en relation avec d’autres fichiers européens de même nature
- Contenu directement consultable par voie informatique par les juges et/ou les procureurs
- Contenu directement consultable à d’autres fins que pénales (matières civiles, administratives)

Commentaire - Veuillez préciser quelle est l’autorité délivrant l’accès :

3.5.4 Outils d’assistance à la rédaction

62-7. Existe-t-il des outils d’aide à la rédaction dont le contenu est coordonné au niveau national ?
 (modèles ou bibliothèques de trames, paragraphes pré-rédigés, etc.)

Oui Non

62-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% tous les modèles sont disponibles pour tous les tribunaux en cette matière <input type="checkbox"/> 50-99% la plupart des modèles sont disponibles pour tous les tribunaux ou tous les modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> 10-49 % certains modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ou la

	<ul style="list-style-type: none"> plupart des modèles sont disponibles pour certains tribunaux ○ 1-9% disponibles depuis peu ou en phase de test ○ 0% (NAP) n'existe pas du tout dans cette matière ○ NA
Pénale	<ul style="list-style-type: none"> ○ 100% tous les modèles sont disponibles pour tous les tribunaux en cette matière ○ 50-99% la plupart des modèles sont disponibles pour tous les tribunaux ou tous les modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ○ 10-49 % certains modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ou la plupart des modèles sont disponibles pour certains tribunaux ○ 1-9% disponibles depuis peu ou en phase de test ○ 0% (NAP) n'existe pas du tout dans cette matière ○ NA
Administrative	<ul style="list-style-type: none"> ○ 100% tous les modèles sont disponibles pour tous les tribunaux en cette matière ○ 50-99% la plupart des modèles sont disponibles pour tous les tribunaux ou tous les modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ○ 10-49 % certains modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ou la plupart des modèles sont disponibles pour certains tribunaux ○ 1-9% disponibles depuis peu ou en phase de test ○ 0% (NAP) n'existe pas du tout dans cette matière ○ NA

Commentaire – Si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser :

62-8. Existe-t-il des outils de dictée vocale ?

Oui Non

62-8-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

	Disponibilité d'outils de dictée simples	Disponibilité d'outils d'enregistrement multiples	Fonction de reconnaissance vocale
Civile et/ou commerciale	<ul style="list-style-type: none"> ○ disponible dans tous les tribunaux ○ disponible dans la plupart des tribunaux ○ disponible dans certains tribunaux ou seulement dans quelques tribunaux pour certaines phases expérimentales ○ non disponible pour cette matière ○ NA 	<ul style="list-style-type: none"> ○ disponible dans tous les tribunaux ○ disponible dans la plupart des tribunaux ○ disponible dans certains tribunaux ou seulement pour certaines phases expérimentales ○ non disponible pour cette matière 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Oui ○ Essai pilote ○ Non
Pénale	<ul style="list-style-type: none"> ○ disponible dans tous les tribunaux ○ disponible dans la plupart des tribunaux ○ disponible dans certains tribunaux ou seulement pour certaines phases expérimentales ○ non disponible pour cette matière ○ NA 	<ul style="list-style-type: none"> ○ disponible dans tous les tribunaux ○ disponible dans la plupart des tribunaux ○ disponible dans certains tribunaux ou seulement pour certaines phases expérimentales ○ non disponible pour cette matière 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Oui ○ Essai pilote ○ Non
Administrative	<ul style="list-style-type: none"> ○ disponible dans tous les tribunaux ○ disponible dans la plupart des tribunaux ○ disponible dans certains tribunaux ou seulement pour 	<ul style="list-style-type: none"> ○ disponible dans tous les tribunaux ○ disponible dans la plupart des tribunaux ○ disponible dans certains tribunaux ou seulement pour 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Oui ○ Essai pilote ○ Non

	certaines phases expérimentales ○ non disponible pour cette matière ○NA	certaines phases expérimentales ○ non disponible pour cette matière	
--	---	--	--

62-9. Existe-t-il un site intranet au sein du système judiciaire pour la diffusion d'information/actualités ?

Taux de disponibilité :

- 100% - accessible à tous dans le système judiciaire
- 50-99% - accessible à la plupart des juges/procureurs dans toutes les instances
- 10-49% - dans certains tribunaux seulement
- 1-9% - dans un seul tribunal
- 0% - Pas d'accès
- NA

Commentaire - questions 62-1 à 62-9 :

3.5.5 Technologies utilisées pour l'administration des tribunaux et la gestion des affaires

Utilisation des technologies de l'information pour améliorer l'efficacité du fonctionnement du système judiciaire

63-1. Existe-t-il un système de gestion informatisée des procédures judiciaires (CMS) ? (logiciel utilisé pour l'enregistrement des procédures judiciaires et leur gestion)

Oui Non

63-1-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	État d'avancement d'une affaire en ligne	Base de données centralisée ou interopérable	Dispositifs intégrés d'alertes préventives (pour une gestion dynamique des affaires)	Degré d'intégration/connexion d'un CMS avec un outil statistique affaires
Civile et/ou commerciale	○ 100% ○ 50-99% ○ 10-49% ○ 1-9% ○ 0% (NAP) ○ NA	<input type="checkbox"/> Accessible aux parties <input type="checkbox"/> Publication de la décision en ligne <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> Non accessible	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté
Pénale	○ 100% ○ 50-99% ○ 10-49% ○ 1-9% ○ 0% (NAP) ○ NA	<input type="checkbox"/> Accessible aux parties <input type="checkbox"/> Publication de la décision en ligne <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> Non accessible	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté
Administrative	○ 100% ○ 50-99% ○ 10-49% ○ 1-9% ○ 0% (NAP) ○ NA	<input type="checkbox"/> Accessible aux parties <input type="checkbox"/> Publication de la décision en ligne <input type="checkbox"/> les deux <input type="checkbox"/> Non accessible	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté

Commentaire – Si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser :

63-2. Registres informatisés gérés par des tribunaux

	Taux de déploiement	Données consolidées au niveau national	Service disponible en ligne	Module statistique intégré ou connecté
Registre foncier	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Registre du commerce	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaire – Si d'autres registres sont concernés, veuillez préciser :

Pilotage budgétaire et financier

63-6. Systèmes informatisés de gestion budgétaire et financière des tribunaux

	Taux de déploiement de l'outil	Données consolidées au niveau national	Système communiquant avec d'autres ministères (des finances notamment)
Gestion budgétaire et financière des tribunaux	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Gestion des frais de justice	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autres	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaire – Si « Autres », veuillez préciser :

Autres outils d'administration des tribunaux

63-7. Outils de mesure de la charge de travail des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur (Outil permettant de quantifier l'activité des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur – par exemple le nombre de dossiers traités)

Oui Non

63-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement de l'outil	Données utilisées pour un pilotage au niveau national	Données utilisées pour un pilotage au niveau local	Outil intégré dans le CMS
Pour les juges	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pour les procureurs	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pour le personnel non-juge/ non-procureur	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

3.5.6 Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux, les professionnels et/ou les justiciables

64-2. Existe-t-il une possibilité de saisir des tribunaux par voie électronique ? (possibilité d'introduire une affaire par voie électronique, par exemple un courrier électronique ou un formulaire sur un site internet)

Oui Non

64-2-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité	Saisine papier obligatoire en parallèle	Cadre législatif spécifique autorisant la saisine	Outil intégré/connecté dans le CMS
Civile et/ou commerciale	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pénale	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Administrative	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaire – Si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser :

64-3. Est-il possible de solliciter l'aide judiciaire par voie électronique ?

Oui Non

64-3-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité	Formalisation de la demande par voie papier obligatoire en parallèle	Cadre législatif spécifique encadrant les demandes d'attribution d'aide judiciaire par voie électronique	L'octroi de l'aide judiciaire est également électronique	Information disponible dans le CMS
Solliciter l'aide judiciaire par voie électronique	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

64-4. Est-il possible de transmettre des convocations à un rendez-vous judiciaire ou à une audience par voie électronique ? (un rendez-vous judiciaire désigne des phases préalables à une audience judiciaire, notamment en vue de médiation ou de conciliation)

Oui Non

64-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Convocations générées par le CMS	Convocation papier obligatoire en parallèle	Consentement de l'utilisateur pour être avisé par voie électronique	Modalités (si autres préciser en commentaires)	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> SMS <input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pénale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> SMS <input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Administrative	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> SMS <input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

--	--	--	--	--	--

Utilisation des technologies de l'information pour améliorer la qualité des communications entre les tribunaux et les professionnels

64-6. Existe-t-il des possibilités de communication électronique entre les tribunaux et les avocats et/ou les parties ? (envoi de fichiers électroniques et de données concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

	Taux de déploiement de l'outil	Phases du procès concernées	Modalités (si différentes selon les phases du procès ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique	Disponibilité pour
Civile et/ou commerciale	<ul style="list-style-type: none"> ○ 100% ○ 50-99% ○ 10-49% ○ 1-9% ○ 0% (NAP) ○ NA 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres 	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Avocats <input type="checkbox"/> Parties non représentées par un avocat
Pénale	<ul style="list-style-type: none"> ○ 100% ○ 50-99% ○ 10-49% ○ 1-9% ○ 0% (NAP) ○ NA 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres 	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Avocats <input type="checkbox"/> Parties non représentées par un avocat
Administrative	<ul style="list-style-type: none"> ○ 100% ○ 50-99% ○ 10-49% ○ 1-9% ○ 0% (NAP) ○ NA 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres 	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Avocats <input type="checkbox"/> Parties non représentées par un avocat

		<input type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux			
--	--	---	--	--	--

64-7. Modalités de communication électronique utilisées par des professionnels autres que les avocats (envoi de données électroniques concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers).

	Taux de déploiement de l'outil	Modalités (si différentes selon les actes ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique
Agents chargés de l'exécution des décisions de justice (tels que définis dans les Q169 et suivantes)	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Notaires (tels que définis dans les Q192 et suivantes)	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Experts (tels que définis dans les Q202 et suivantes)	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Services de police judiciaire	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

64-9. Existe-t-il des systèmes de traitement en ligne de contentieux spécialisés (contentieux relatif aux petites créances, créances non contestées, phases préparatoires à la résolution d'un conflit familial, etc - veuillez préciser en commentaire) ?

Oui Non

Commentaire - Veuillez décrire le système existant :

Utilisation des technologies de l'information entre les tribunaux, les professionnels et les usagers dans le cadre des procédures judiciaires

64-10. Vidéoconférence entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers (concerne l'utilisation de dispositifs audiovisuels dans le cadre de procédures judiciaires tels que pour l'audition des parties, etc.).

Oui Non

64-10-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes et de décrire en commentaires de cette rubrique les cas d'usage concrets de la vidéoconférence et les bénéfices attendus (par exemple, utilisation de ce dispositif afin de réduire le nombre de transferts de détenus vers le tribunal) :

	Taux de déploiement	Phase de procédure	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pénale	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Administrative	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

64-11. Enregistrement d'auditions ou de débats (enregistrement sonore ou audiovisuel en phase d'instruction et/ou de jugement)

Oui Non

64-11-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	Type d'enregistrement	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="radio"/> Sonore <input type="radio"/> Vidéo <input type="radio"/> Les deux	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pénale	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="radio"/> Sonore <input type="radio"/> Vidéo <input type="radio"/> Les deux	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Administrative	<input type="radio"/> 100% <input type="radio"/> 50-99% <input type="radio"/> 10-49% <input type="radio"/> 1-9% <input type="radio"/> 0% (NAP) <input type="radio"/> NA	<input type="radio"/> Sonore <input type="radio"/> Vidéo <input type="radio"/> Les deux	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

64-12. La preuve électronique est-elle admissible ?

Matière	Admissibilité de la preuve électronique	Cadre législatif
Civile et commerciale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
Pénale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
Administrative	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé

		<input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
--	--	--

Commentaire - Autres dispositifs de communication électronique entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers :

3.6 Performance et évaluation

3.6.1 Politiques nationales déclinées dans les tribunaux / les services du ministère public

66. Existe-t-il des normes de qualité définies pour le système judiciaire au niveau national (existe-t-il un système de qualité et/ou une politique de qualité de la justice) ?

Oui Non

Si oui, veuillez préciser :

67. Existe-t-il des personnels spécialisés responsables de la mise en œuvre de ces normes de qualité élaborées au niveau national ?

dans les tribunaux Oui Non
dans les services du ministère public Oui Non

3.6.2 Objectifs de performance et de qualité au niveau des tribunaux / des services du ministère public

77. Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

Oui Non

78. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les tribunaux :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des juges et des personnels des tribunaux
- satisfaction du personnel des tribunaux
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
- coûts des procédures judiciaires
- nombre de recours
- taux de recours
- clearance rate
- disposition time
- autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

77-1. Concernant l'activité des services du ministère public, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

Oui Non

78-1. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les services du ministère public :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires

- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les ministères publics)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

73. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des tribunaux basé principalement sur les indicateurs définis ?

- Oui Non

73-0. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence.

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaire - Si l'évaluation est « Moins fréquente » ou « Plus fréquente », veuillez préciser :

73-1. Cette évaluation de l'activité du tribunal est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein de ce tribunal ?

- Oui Non

73-2. Si oui, quelles mesures sont prises (réponses multiples possibles) ?

- Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
- Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
- Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
- Autre, veuillez préciser _____

73-3. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des services du ministère public basé principalement sur les indicateurs définis ?

- Oui Non

73-4. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence.

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaire - Si l'évaluation est « moins fréquente » ou « plus fréquente », veuillez préciser :

73-5. Cette évaluation de l'activité des services du ministère public est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein des services du ministère public ?

- Oui Non

73-6. Si oui, quelles mesures sont prises (réponses multiples possibles) ?

- Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
- Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
- Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
- Autre, veuillez préciser : _____

79. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des tribunaux (réponses multiples possibles) ?

- Conseil supérieur de la magistrature
- Ministère de la Justice
- Organe d'inspection
- Cour suprême
- Organe d'audit externe
- Autre, veuillez préciser : _____

79-1. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des services du ministère public (réponses multiples possibles) ?

- Conseil supérieur des procureurs
- Ministère de la Justice
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général /Procureur de la République
- Organe d'audit externe
- Autre, veuillez préciser : _____

3.6.3 Mesure de l'activité des tribunaux / des services du ministère public

70. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des tribunaux (performance et qualité) :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des juges et des personnels des tribunaux
- satisfaction du personnel des tribunaux
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
- coûts des procédures judiciaires
- nombre de recours
- taux de recours
- clearance rate
- disposition time
- autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

70-1. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des services du ministère public (performance et qualité) :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par le ministère public)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

71. Existe-t-il un mécanisme permettant de suivre le nombre d'affaires pendantes et les affaires qui ne sont pas traitées dans un délai raisonnable (arriéré):

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative

72. Existe-t-il un mécanisme permettant de surveiller les temps morts durant les procédures judiciaires ?

dans les tribunaux Oui Non
dans les services du ministère public Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

3.6.4 Information sur l'activité des tribunaux / des services du ministère public

80. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution :

80-1. Les statistiques sur le fonctionnement de chaque tribunal sont-elles publiées ?

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

80-2. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des services du ministère public ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution :

80-3. Les statistiques sur le fonctionnement de chaque service du ministère public sont-elles publiées ?

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

81. Les tribunaux individuels doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple le nombre d'affaires terminées, d'affaires pendantes, le nombre de juges et de personnels administratifs, les objectifs à atteindre et une évaluation de l'activité) ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est destiné) :

81-1. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé :

- Internet
- Intranet
- Diffusion papier

81-2. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

81-3. Les services du ministère public doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple des données sur le nombre d'affaires entrantes, le nombre de décisions, le nombre de procureurs et de personnel administratif, les objectifs à atteindre et une évaluation de l'activité) ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

81-4. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé :

- Internet
- Intranet
- Diffusion papier

81-5. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

3.6.5 Administration des tribunaux

82. Existe-t-il une structure ou des processus de concertation entre le ministère public et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes, choix des modes simplifiés de poursuites etc.) ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

82-1. Existe-t-il en général une structure ou des processus de concertation entre les avocats et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions en matière non pénale (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes) ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

3.6.6 Performance et évaluation des juges et des procureurs

83. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque juge (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

Oui Non

83-1. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque juge :

- Pouvoir exécutif (par exemple ministère de la Justice)
- Pouvoir législatif
- Pouvoir judiciaire (par exemple le Conseil supérieur de la magistrature, la Cour suprême)
- Président de la juridiction
- Autre, veuillez préciser : _____
- NAP

114. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du juge ?

Oui Non

114-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

83-2. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque procureur (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

Oui Non

83-3. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque procureur :

- Pouvoir exécutif (par exemple le Ministère de la Justice)
- Procureur général /Procureur de la République
- Conseil supérieur des procureurs
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Autre, veuillez préciser : _____
- NAP

120. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du procureur ?

Oui Non

120-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

C-4. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

4. Procès équitable

4.1 Principes

4.1.1 Principes du procès équitable

84. Pourcentage de jugements *par défaut* de première instance en matière pénale (affaires dans lesquelles le suspect n'est ni présent ni représenté par un avocat durant l'audience).

_____/ NA / NAP

Commentaire - Veuillez indiquer la méthode de calcul utilisée :

85. Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

Oui Non

85-1. Si oui, quel est le ratio entre le nombre total de procédures de récusation initiées et le nombre de récusations qui ont été prononcées (au cours de l'année de référence) ?

_____/ NA

Commentaire - Veuillez brièvement préciser :

86. Existe-t-il dans votre pays un système de suivi des violations relatives à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme ?

Pour les procédures civiles (non-exécution) : Oui Non

Pour les procédures civiles (durée) : Oui Non
Pour les procédures pénales (durée) : Oui Non

NAP

Commentaire - Veuillez préciser quelles sont les modalités de ce dispositif de suivi (information sur les violations constatées par la Cour européenne des droits de l'homme au niveau de l'Etat/au niveau des tribunaux ; mise en place de dispositifs internes pour prévenir d'autres violations (similaires) et s'il permet de mesurer une évolution des violations constatées) :

86-1. Existe-t-il dans votre pays une possibilité de réexamen de l'affaire après un constat de violation de la Convention européenne des droits de l'homme par la Cour Européenne des droits de l'homme ?

Oui Non NAP

D-1 Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

4.2 Durée des procédures

4.2.1 Généralités

87. Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative
- il n'y a pas de procédure spécifique pour les affaires urgentes

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

88. Existe-t-il des procédures simplifiées :

- en matière civile (petits litiges)
- en matière pénale (infractions mineures)
- en matière administrative
- Il n'y a pas de procédure simplifiée

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

88-1. Pour ces procédures simplifiées, les juges peuvent-ils rendre des jugements oralement, accompagnés du dispositif écrit, et sans la motivation complète du jugement ?

- affaires civiles
- affaires pénales
- affaires administratives

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

89. Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais accordés aux avocats pour soumettre leurs conclusions et des dates d'audience) ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

4.2.2 La gestion des flux d'affaires – première instance

91. Tribunaux de 1^{ère} instance : nombre total d'affaires "autres que pénales"

Type d'affaires	Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1 ^{ère} instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	___/ NA / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	___/ NA / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1 + 2.2 + 2.3)	___/ NA / / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses , par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	___/ NA / / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	___/ NA / / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	___/ NA / / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	___/ NA / / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	___/ NA / / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	
2.3. Autres affaires non contentieuses	___/ NA / / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	
3. Affaires administratives	___/ NA / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / NAP
4. Autres affaires	___/ NA / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / / NAP	___/ NA / NAP

Note 1 : Les affaires mentionnées aux catégories 2.2.1. et 2.2.2. (*registre foncier, registre du commerce*) doivent être présentées séparément dans le tableau. Les affaires mentionnées à la catégorie 3 (*affaires administratives*) doivent également être mentionnées séparément pour les pays disposant de tribunaux administratifs spécialisés ou connaissant des procédures spécifiques de droit administratif ou qui sont autrement capables de distinguer les affaires administratives des affaires civiles.

Note 2 : Veuillez vérifier que les données fournies sont cohérentes (horizontalement et verticalement). La *cohérence horizontale* des données signifie que : "(affaires pendantes au 1^{er} janvier de l'année de référence + nouvelles affaires) – affaires terminées" doit correspondre au nombre d'affaires pendantes au 31 décembre de l'année de référence. Si cette cohérence horizontale n'est pas possible en raison de pratiques de jonction d'affaires, veuillez le préciser. La *cohérence verticale* des données signifie que la somme des catégories 1 à 4 doit correspondre au total des affaires « autres que pénales ».

92. Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez indiquer les catégories incluses :

93. Si "autres affaires", veuillez indiquer les catégories incluses :

94. Tribunaux de 1^{ère} instance : nombre d'affaires pénales.

Type d'affaires	Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1 ^{ère} instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP
1. Infractions graves	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP
2. Infractions mineures	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP
3. Autres affaires pénales	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser :

4.2.3 La gestion des flux d'affaires – seconde instance

97. Tribunaux de 2^{ème} instance (appel) : Nombre d'affaires « autres que pénales »

Type d'affaires	Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2 ^{ème} instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1 + 2.2 + 2.3)	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	___/ NA / NAP	

2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	_____/ NA / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	_____/ NA / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	
2.3. Autres affaires non contentieuses	_____/ NA / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	
3. Affaires administratives	_____/ NA / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / NAP
4. Autres affaires	_____/ NA / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Si « Autres affaires », veuillez préciser :

98. Tribunaux de 2^{ème} instance (appel) : nombre d'affaires pénales.

Type d'affaires	Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2 ^{ème} instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Infractions graves	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Infractions mineures	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Autres affaires pénales	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser :

4.2.4 La gestion des flux d'affaires – Cour suprême

99. Cour suprême : Nombre d'affaires « autres que pénales »

Type d'affaires	Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / NAP	
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses , par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou	_____/ NA / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / / NAP	_____/ NA / NAP	

autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)					
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	
2.3. Autres affaires non contentieuses	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	

3. Affaires administratives	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
------------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

4. Autres affaires	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
---------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Commentaire - Si « Autres affaires », veuillez préciser :

99-1. Existe-t-il une procédure d'irrecevabilité manifeste au niveau de la Cour suprême ?

- Oui. Si oui, veuillez indiquer le nombre d'affaires classées par cette procédure _____
- Non

100. Cour suprême : nombre d'affaires pénales.

Type d'affaires	Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Infractions graves	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Infractions mineures	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Autres affaires pénales	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser :

4.2.5 Gestion des flux d'affaires et durées – affaires spécifiques

101. Nombre d'affaires contentieuses spécifiques reçues et traitées par les tribunaux de 1^{ère} instance.

	Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1 ^{ère} instance
Divorce contentieux	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Licenciement	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Faillite	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Vol avec violence	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Homicide volontaire	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

101-0. Nombre de procédures/ affaires relatives aux demandeurs d'asile et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers.

	Procédures/ Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Procédures/ Affaires nouvelles	Procédures/ Affaires terminées	Procédures/ Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Procédures/ Affaires pendantes de plus de 2 ans
Procédures non-juridictionnelles relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Procédures non-juridictionnelles relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Affaires relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Affaires relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

101-1. Pouvez-vous décrire succinctement le dispositif de votre pays traitant des recours relatifs :

- aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)
- au droit de l'entrée et du séjour des étrangers

--

101-2. Nombre d'affaires d'abus sexuels d'enfants et de pornographie enfantine reçues et traitées par les tribunaux de 1^{ère} instance.

	Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1 ^{ère} instance
Abus sexuels d'enfants	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Pornographie enfantine	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Veuillez expliquer les définitions juridiques de ces catégories d'infractions dans votre système :

102. Pourcentage des décisions ayant fait objet d'un appel, durée moyenne des procédures et pourcentage d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans pour toutes les instances, concernant des

affaires contentieuses spécifiques.

La *durée moyenne des procédures* est calculée à partir de l'introduction du recours jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'instruction en matière pénale, ainsi que de la phase d'exécution.

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	Durée moyenne en 1 ^{ère} instance (en jours)	Durée moyenne en 2 ^{ème} instance (en jours)	Durée moyenne en 3 ^{ème} instance (en jours)	Durée moyenne de la procédure complète (en jours)	% d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans, pour toutes les instances
Affaires civiles et commerciales contentieuses	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Divorce contentieux	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Licenciements	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Faillites	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Vols avec violence	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Homicides volontaires	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

103. Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux) :

104. Comment est calculée la durée moyenne des procédures pour les six catégories d'affaires de la question 102 ? Veuillez décrire la méthode de calcul.

4.2.6. Gestion des flux d'affaires – ministère public

105. Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles) :

- diriger ou superviser l'enquête policière
- mener des enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- porter une accusation
- soumettre l'affaire au tribunal
- proposer une peine au juge
- faire appel
- superviser la procédure d'exécution
- classer l'affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge (observer la cohérence avec la question 36 !)
- clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- autres attributions significatives

Commentaire - Si « autres attributions significatives », veuillez préciser :

106. Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires suivantes :

- affaire civiles
- affaires administratives
- affaires de faillite

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

107. Procureurs : nombre total d'affaires pénales en 1^{ère} instance

1. Affaires pendantes au 1er Janvier de l'année de référence	_____/ NA / NAP
2. Affaires Nouvelles/reçues	_____/ NA / NAP
3. Affaires traitées (3.1+3.2+3.3+3.4)	_____/ NA / NAP
3.1. Classées pendant l'année de référence (3.1.1+3.1.2+3.1.3+3.1.4)	_____/ NA / NAP
3.1.1. Classées par le procureur parce que l'auteur n'a pas pu être identifié	_____/ NA / NAP
3.1.2 Classées par le procureur en raison d'une absence de constat d'infraction ou en raison d'une situation juridique particulière	_____/ NA / NAP
3.1.3 Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	_____/ NA / NAP
3.1.4 Classement pour d'autres raisons	_____/ NA / NAP
3.2. Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	_____/ NA / NAP
3.3. Affaires clôturées par le procureur pour d'autres raisons	_____/ NA / NAP
3.4. Affaires portées devant les tribunaux	_____/ NA / NAP
4. Affaires pendantes au 31 décembre de l'année de référence	_____/ NA / NAP

107-1. Si la procédure du plaider coupable existe, combien d'affaires ont été terminées par le biais de cette procédure ?

	Total	Infractions graves	Infractions mineures
Nombre total de procédures du plaider coupable	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Avant la procédure judiciaire principale devant les tribunaux	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Pendant la procédure judiciaire principale	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

109. Les données communiquées dans le cadre de la Q107 incluent-elles le contentieux routier ?

Oui Non

D-2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

5. Carrière des juges et procureurs

5.1 Recrutement et promotion

5.1.1. Recrutement et promotion des juges

110. Comment les juges sont-ils recrutés ?

- principalement par concours (concours ouvert)
 principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit expérimentés (par exemple des avocats expérimentés)
 une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)
 autres

Commentaire - Si « autres », veuillez préciser :

111. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement - les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- Une instance composée seulement de juges
- Une instance composée seulement de non-juges
- Une instance / des instances composée(s) de juges et de non-juges
- Autre

Commentaire - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des juges. S'il existe plusieurs instances impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

111-1. Combien de membres composent cette instance ?

	Total	Hommes	Femmes
Membres	/ NA / NAP	/ NA / NAP	/ NA / NAP

Commentaire - Veuillez préciser quel est le statut de cette instance et qui propose ses membres :

111-2. Les candidats non sélectionnés peuvent-ils faire appel de la décision de recrutement/nomination ?

- Oui Non

Commentaire - Veuillez préciser quel organe est compétent pour décider en appel :

112. La même instance (Q111) est-elle compétente pour la promotion des juges ?

- Oui Non

113. En quoi consiste la procédure de promotion des juges : (réponses multiples possibles)

- Concours/Examen
- Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)
- Absence de procédure spécifique

Commentaire - Veuillez préciser comment se déroule la procédure de promotion des juges (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) :

113-1. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un juge (réponses multiples possibles).

- Les années d'expérience
- Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)
- La performance (quantitative)
- Des critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)
- Autre(s)
- Aucun critère

Commentaire - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s) ») :

5.1.2 Statut, recrutement et promotion des procureurs

115. Quel est le statut du ministère public ?

- Un statut indépendant en tant qu'entité distincte parmi les institutions de l'État
- Fait partie du pouvoir exécutif mais jouit d'une indépendance fonctionnelle (veuillez expliquer brièvement comment et dans quelle mesure)
- Fait partie du pouvoir exécutif (sans indépendance fonctionnelle)

Fait partie du pouvoir judiciaire mais jouit d'une indépendance fonctionnelle (veuillez expliquer brièvement comment et dans quelle mesure)

Fait partie du pouvoir judiciaire (sans indépendance fonctionnelle)

Un modèle mixte (veuillez expliquer)

Un autre statut (veuillez expliquer)

Commentaire - Le cas échéant, veuillez préciser les garanties objectives de cette indépendance (telles que le financement) et comment ces dernières sont établies (Constitution, législation etc.). De même, si « modèle mixte » ou « autre », veuillez préciser :

115-1. La loi, ou une autre réglementation, empêche-t-elle les instructions spécifiques de poursuivre ou de ne pas poursuivre qui seraient adressées à un procureur ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

115-2. Si vous avez répondu « Oui » à la Q115-1, y-a-t-il des exceptions prévues par la loi ?

Oui Non

Commentaire - Veuillez décrire ces exceptions :

115-3. Si vous avez répondu « Non » à la Q115-1, quelle autorité peut émettre des instructions spécifiques ?

Procureur général

Procureur hiérarchiquement supérieur / Chef de service

Pouvoir exécutif

Autre

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-4. Quelle forme peuvent avoir ces instructions ?

Instruction orale

Instruction orale avec confirmation écrite

Instruction écrite

Autre

NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-5. Dans ce cas, ces instructions sont-elles :

Délivrées en ayant demandé l'avis préalable du Procureur compétent

Obligatoires

Motivées

Enregistrées dans le dossier

Autre

NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-6. Quelle est la fréquence de ce type d'instructions ?

Exceptionnelles

Occasionnelles

- Fréquentes
- Systématiques
- NAP

115-7. En cas d'instructions, le procureur peut-il s'opposer ou faire rapport à une institution ou à un organisme indépendant ?

- Oui Non NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser à quel organisme/institution et veuillez décrire dans quelles conditions :

116. Comment sont recrutés les procureurs ?

- principalement par concours (concours ouvert)
- principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit expérimentés (par exemple des avocats expérimentés)
- une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)
- autres

Commentaire - Si « autres », veuillez préciser :

117. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement - les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de procureurs
- une instance composée seulement de non procureurs
- une instance composée de procureurs et de non procureurs
- autre

Commentaire - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des procureurs. S'il y a plusieurs autorités impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

117-1. Combien de membres composent cette instance ?

	Total	Hommes	Femmes
Membres	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP

Commentaire - Veuillez préciser quel est le statut de cette instance et qui propose/nomme ses membres :

117-2. Les candidats non sélectionnés peuvent-ils faire appel de la décision de recrutement/nomination ?

- Oui
- Non

Commentaire - Veuillez préciser quel est l'organe compétent pour décider en appel :

118. La même instance (Q117) est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

- Oui Non

Commentaire - Si non, quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs :

119. En quoi consiste la procédure de promotion des procureurs : (réponses multiples possibles)

- Concours / Examen
- Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)
- Absence de procédure spécifique

Commentaire - Veuillez préciser comment se déroule la procédure de promotion des procureurs (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) :

119-2. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un procureur :

- Les années d'expérience
- Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)
- La performance (quantitative)
- Des critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)
- Autre(s)
- Aucun critère

Commentaire - Veuillez préciser tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s) ») :

5.1.3. Mandat et retraite des juges et procureurs

121. Le mandat des juges est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

- Oui Si oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire : _____
- Non

Commentaire - Si oui, existe-t-il des exceptions (ex: la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

121-1. Un juge peut-il être transféré dans une autre juridiction sans son consentement :

- Pour des raisons disciplinaires
- Pour des raisons organisationnelles
- Pour d'autres raisons
- Non

Commentaire - Si « d'autres raisons », veuillez préciser les modalités et garanties :

122. Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges (par exemple avant d'être nommé à vie) ? Si oui, quelle en est la durée ?

- Oui Durée de la période probatoire (en années) : _____
- Non

123. Le mandat des procureurs est-il à durée indéterminée (à savoir « à vie » = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

- Oui Si oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire : _____
- Non

Commentaire - Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

124. Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs ? Si oui, quelle en est la durée ?

- Oui Durée de la période probatoire (en années) : _____
- Non

125. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges (v. question 121), quelle est la durée du mandat (en années) ?

Durée du mandat pour les juges (en années) : _____ / NA / NAP

125-1. Est-il renouvelable ?

- Oui Non NAP

126. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les procureurs (v. question 123), quelle est la durée du mandat (en années) ?

Durée du mandat pour les procureurs (en années) : / NA / NAP

126-1. Est-il renouvelable ? Oui Non NAP

E-1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

5.2 Formation

5.2.1 Formation des juges

127. Formation des juges :

Type de formation	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale (par exemple fréquentation d'une école de la magistrature, stage dans un tribunal)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

128. Fréquence de la formation continue des juges :

Type de formation	Régulièrement (par exemple tous les ans)	Occasionnellement (en fonction des besoins)	Pas de formation proposée
Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges :

5.2.2 Formation des procureurs

129. Formation des procureurs :

Type de formation	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

130. Fréquence de la formation continue des procureurs :

Type de formation	Régulièrement (par exemple tous les ans)	Occasionnellement (en fonction des besoins)	Pas de formation proposée
Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs :

5.2.3 Instituts de formation

131. Disposez-vous d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation des juges et des procureurs ?

Type d'institution(s)	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
Institution(s) pour les juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Institution(s) pour les procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Institution(s) commune(s) pour les juges et procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

131-0. Si oui, quel est le budget de cette (ces) institution(s) ?

Type d'institution(s)	Budget de l'institution pour l'année de référence, en €
Institution(s) pour les juges	_____/ NA / NAP
Institution(s) pour les procureurs	_____/ NA / NAP
Institution(s) commune(s) pour les juges et procureurs	_____/ NA / NAP

131-1. S'il n'y a pas de formation initiale obligatoire des juges et/ou des procureurs dans de telles institutions, pouvez-vous brièvement préciser comment ces juges et/ou procureurs sont formés ?

5.2.4 Nombre de formations

131-2. Nombre de formations continues disponibles et dispensées (en jours) par la/les institution(s) publique(s) responsable(s) de la formation.

	Nombre de formations en présentiel disponibles	Nombre de formations dispensées en présentiel en jours	Formations en ligne disponibles tout au long de l'année de référence (e-learning)
Total	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Pour les juges	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Pour les procureurs	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Pour le personnel non-juge	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Pour le personnel non-procureur	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Formations pour les autres professionnels	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Veuillez préciser s'il existe des formations pour les juges et/ou procureurs qui incluent d'autres professionnels de la justice :

131-3. Nombre de participants aux formations au cours de l'année de référence.

	Nombre de participants aux formations en présentiel	Nombre de participants aux formations en ligne (e-learning)
Total	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Juges	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Procureurs	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Personnel non-juge	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Personnel non-procureur	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
Autres professionnels	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

E-2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

5.3 Exercice de la profession

5.3.1 Salaires et avantages des juges et des procureurs

132. Salaires des juges et des procureurs au 31 décembre de l'année de référence.

Catégories de juges et procureurs	Salaire annuel brut, en €	Salaire annuel net, en €	Salaire annuel brut en monnaie nationale	Salaire annuel net en monnaie nationale
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, non pas le salaire du président de la cour)	_____/ NA / NAP			
Procureur au début de sa carrière	_____/ NA / NAP			
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un procureur de ce niveau, non pas le salaire du Procureur Général).	_____/ NA / NAP			

133. Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants ?

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retraite spécifique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Logement de fonction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre avantage financier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

134. Si « autre avantage financier », veuillez préciser :

135. Un juge peut-il cumuler son travail avec les fonctions suivantes ?

Fonctions/activités	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recherche et publication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arbitrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consultant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonction culturelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonction politique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Médiateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre fonction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser :

137. Un procureur peut-il cumuler son travail avec les fonctions suivantes ?

Fonctions/activités	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recherche et publication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arbitrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consultant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonction culturelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonction politique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Médiateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre fonction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser :

139. Prime de productivité : les juges ont-ils droit à des primes en fonction du respect d'objectifs quantitatifs en rapport avec les affaires terminées (par exemple nombre d'affaires terminées pour une période donnée) ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser les conditions et si possible les montants :

5.3.2 Institution/organe en charge de l'éthique

138. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des juges (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les juges, etc.) ?

Oui
 Non

138-1. Si oui, qui sont les membres de cette institution ?

juges uniquement
 juges et représentants d'autres professions juridiques
 autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

138-2. Les avis de cette institution/organe sont-ils accessibles au public ?

Oui
 Non
 NAP

Commentaire - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc. :

138-3. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des procureurs (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les procureurs, etc.) ?

Oui
 Non

138-4. Si oui, qui sont les membres de cette institution ?

procureurs uniquement
 procureurs et représentants d'autres professions juridiques
 autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

138-5. Les avis de cette institution/organe sont-ils accessibles au public ?

Oui
 Non
 NAP

Commentaire - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc. :

5.4 Procédures disciplinaires

5.4.1 Autorités responsables des procédures disciplinaires et des sanctions

140. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les juges (plusieurs options possibles) ?

Justiciables

- Tribunal concerné ou supérieur hiérarchique
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal disciplinaire
- Autorité disciplinaire (procureur disciplinaire, inspecteur etc.)
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif
- Autre, veuillez préciser : _____
- Ceci n'est pas possible

Commentaire - Si « Pouvoir exécutif », veuillez préciser :

141. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les procureurs (réponses multiples possibles) :

- Citoyens
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal disciplinaire
- Autorité disciplinaire (procureur disciplinaire, inspecteur etc.)
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif
- Autre, veuillez préciser : _____
- Ceci n'est pas possible

Commentaire - Si « Pouvoir exécutif », veuillez préciser :

142. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges (réponses multiples possibles) ?

- Tribunal
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif
- Autre, veuillez préciser : _____

Commentaire - Si « Pouvoir exécutif », veuillez préciser :

143. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des procureurs (réponses multiples possibles) ?

- Cour Suprême
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif
- Autre

Commentaire - Si « Pouvoir exécutif » ou/et « Autre », veuillez préciser :

5.4.2 Nombre des procédures disciplinaires et des sanctions

144. Nombre de procédures disciplinaires intentées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs.

Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.

Type de procédure disciplinaire	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Faute déontologique	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Insuffisance professionnelle	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Délit pénal	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
4. Autre	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

145. Nombre de sanctions prononcées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs.

Types de sanctions	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 10)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Réprimande	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Suspension	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Retrait d'une affaire	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
4. Amende	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
5. Diminution de salaire temporaire	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
6. Rétrogradation de poste	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
7. Mutation géographique dans un autre tribunal	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
8. Démission	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
9. Autre	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
10 Révocation	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez en préciser les raisons :

E-3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

--

6. Avocats

6.1 Profession d'avocat

6.1.1 Statut de la profession d'avocat

146. Nombre total d'avocats exerçant dans votre pays.

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'avocats	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

147. Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« *solicitor/in-house counsellor* ») qui ne peut pas représenter de clients en justice ?

Oui Non

148. Nombre de conseillers juridiques qui ne peuvent pas représenter de clients en justice.

_____/ NA / NAP

149. La représentation légale devant les tribunaux est-elle exclusivement exercée par les avocats (réponses multiples possibles) pour les :

Matières	Première instance	Deuxième	Cour suprême

		instance	
Affaires civiles	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non
Affaires de licenciement	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non
Affaires pénales - Défendeur	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non
Affaires pénales - Victime	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non
Affaires administratives	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui, toujours <input type="radio"/> Oui, pour certaines affaires <input type="radio"/> Non

NAP

Commentaire - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu des droits exclusifs des avocats :

149-0. Si d'autres que les avocats peuvent représenter un client devant les tribunaux, veuillez préciser qui.

	Première instance	Deuxième instance	Cour suprême
Organisme de la société civile	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Membre de la famille	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Personne concernée elle-même	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Syndicat	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Autres	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser. De plus, pour les catégories sélectionnées, veuillez préciser quels sont les types d'affaires concernés par cette/ces représentation(s) :

149-1. Outre les fonctions de représentation en justice et de conseil juridique, un avocat peut-il exercer d'autres activités ?

- Activité notariale
- Arbitrage/médiation
- Mandataire
- Syndic de copropriété
- Agent immobilier
- Autres, veuillez préciser : _____

149-2. Quelles sont les statuts de la profession d'avocat ?

- Avocat indépendant
- Avocat salarié
- Avocat d'entreprise

150. La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

- un barreau national
- un barreau régional
- un barreau local

151. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?

- Oui Non

Commentaire - Veuillez indiquer s'il existe d'autres exigences spécifiques en matière de diplôme ou de niveau universitaire :

152. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

- Oui Non

153. La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations, à un certain niveau de compétence, à un certain diplôme ou à certaines autorisations ?

- Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

F-1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

6.1.2 Exercice de la profession

154. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats (c'est à dire une information préalable sur le montant prévisible des honoraires demandés) ?

- Oui Non

155. Les honoraires des avocats sont-ils librement négociés ?

- Oui Non

156. La loi ou les règlements du Barreau contiennent-ils des règles sur les honoraires des avocats (même s'ils sont librement négociés) ?

- Oui, la loi contient des règles
- Oui, les règlements du Barreau contiennent des règles

Non, ni la loi ni les dispositions du Barreau ne contiennent de règles

6.1.3 Standards de qualité et procédures disciplinaires

157. Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés :

158. Si oui, qui est responsable d'établir ces normes de qualité :

- le Barreau
 le législateur
 autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

159. Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :

- la prestation de l'avocat
 le montant des honoraires

Commentaire - Veuillez préciser :

160. Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires ?

- Le juge
 Le ministère de la Justice
 Une instance professionnelle
 Autre, veuillez préciser : _____

161. Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats.

Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.

Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)		/ NA / NAP
1. Faute déontologique		/ NA / NAP
2. Insuffisance professionnelle		/ NA / NAP
3. Délit pénal		/ NA / NAP
4. Autre		/ NA / NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

162. Sanctions prononcées à l'encontre des avocats.

Nombre total des sanctions (1 + 2 + 3 + 4 + 5)		/ NA / NAP
1. Réprimande		/ NA / NAP
2. Suspension		/ NA / NAP
3. Retrait d'une affaire		/ NA / NAP
4. Amende		/ NA / NAP
5. Autre		/ NA / NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons :

7. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal et autres mesures alternatives au règlement des litiges

7.1 Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

7.1.1. Précisions sur la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

163. Existe-t-il des processus de médiations conduite ou renvoyée par le tribunal dans le système judiciaire ?

Oui Non

163-1. Dans certains domaines, le système judiciaire prévoit-il la médiation obligatoire avec un médiateur ?

- Avant/à la place de la procédure devant le tribunal
- Ordonnée par le tribunal, le juge, le procureur ou une autorité publique dans le cadre d'une procédure contentieuse en cours
- Pas de médiation obligatoire

Commentaire - Si la médiation obligatoire existe, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

163-2. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il des séances d'information obligatoires avec un médiateur ?

Oui Non

Commentaire - Si les séances d'information obligatoires existent, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

164. Veuillez préciser, par type d'affaires, qui fournit des services de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal ?

Types d'affaires	Médiateur privé	Autorité publique (autre que le juge)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires familiales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires administratives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires pénales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires liées aux consommateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NAP

165. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des médiations conduites ou renvoyées par le tribunal ou de bénéficier gratuitement de ces services ?

Oui Non NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

166. Nombre de médiateurs accrédités ou enregistrés pour exercer la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal :

Total	Hommes	Femmes
_____ / NA / NAP	_____ / NA / NAP	_____ / NA / NAP

167. Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal :

Nombre d'affaires pour lesquelles les parties s'accordent	Nombre de médiations conduites ou	Nombre d'affaires conclues par un accord de
_____	_____	_____

	pour débiter une médiation	renvoyées par le tribunal terminées	règlement
Total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Affaires civiles et commerciales	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Affaires familiales	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Affaires administratives	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
4. Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
5. Affaires pénales	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
6. Affaires liées aux consommateurs	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

NAP

Commentaire - Veuillez indiquer la source :

168. Est-ce que les formes suivantes de mesures alternatives de règlement des litiges existent dans votre pays ?

- la médiation autre que la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal
 l'arbitrage
 la conciliation (si différente de la médiation)
 d'autres mesures alternatives au règlement des litiges

Commentaire - Si « autres mesures », veuillez préciser :

G-1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

8. Exécution des décisions de justice

8.1 Exécution des décisions en matière civile

8.1.1 Nombre d'agents d'exécution, statut et mandat

169. Nombre et type d'agents d'exécution dans votre pays. Si les agents d'exécution n'existent pas, veuillez passer à la question 192.

Type d'agents d'exécution	Total	Hommes	Femmes
Total (1+2+3+4)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Profession libérale réglementée par les autorités publiques	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Agents d'exécution attachés à une institution publique (fonctionnaires payés par l'Etat)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Juges	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
4. Autres	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser le statut et les compétences de ces agents d'exécution :

170. Quelles sont les conditions d'accès à la profession d'agent d'exécution (réponses multiples possibles) ?

diplôme

- expérience professionnelle
- examen spécifique
- procédure de nomination par l'Etat
- formation initiale
- autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

171. Le mandat des agents d'exécution est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

- Oui Veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire : _____
- Non Veuillez indiquer la durée du mandat : _____

Commentaire - Si oui, existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire) ?
Veuillez préciser :

8.1.2 Activités/ domaines de compétences

171-1. A quelles informations du débiteur l'agent d'exécution a-t-il accès au début de la procédure d'exécution ?

	Accès à l'information	Accès numérique direct à l'information
Adresse	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Date de naissance	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Etat civil	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Cohabitant	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Employeur	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Véhicule automobile	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Biens meubles	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Biens immeubles	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Compte bancaire	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Procédures d'exécution déjà en cours contre le débiteur	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Procédures d'insolvabilité (faillites, réorganisations judiciaires, règlement collectif de dettes, ...)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Autre	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Commentaire – Si « Autre », veuillez préciser :

171-2. L'agent d'exécution peut-il réaliser les procédures civiles d'exécution suivantes :

	Option
Saisie des biens meubles corporels	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies conservatoires des biens meubles corporels	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des immeubles	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par

	les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie conservatoire des immeubles	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie entre les mains d'un tiers des créances du débiteur portant sur une somme d'argent	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des rémunérations	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des véhicules terrestres à moteur	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Mesures d'expulsion	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des bateaux et des navires	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des aéronefs	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Vente forcée par adjudication publique des biens saisis	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Vente des parts sociales	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution

	<input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

171-3. Outre l'exécution des décisions de justice, quelles sont les autres activités pouvant être exercées par les agents d'exécution ?

- Signification ou notification d'actes judiciaires ou extrajudiciaires
- Recouvrement de créances
- Ventes aux enchères mobilières et immobilières publiques ou volontaires
- Séquestres
- Constats
- Service des audiences près les juridictions
- Conseils juridiques
- Procédures de faillites
- Missions confiées par le juge
- Représentation des parties devant les juridictions
- Rédaction des actes sous-seings privés
- Administrateur d'immeubles
- Autres

8.1.3 Formation et TIC

172-1. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les agents d'exécution ?

- Oui Non

172-2. Disposez-vous d'un système de formation « e-learning » mis en place pour les agents d'exécutions ?

- Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

172-3. Le système de formation continue comprend-il dans son contenu également les TIC (liées aux procédures d'exécution) ?

- Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

172-4. Votre pays a-t-il instauré la signification et/ou notification électronique ?

- Oui Non

172-5. Le développement de nouvelles technologies a-t-il un effet sur les différentes étapes de la procédure d'exécution ?

- Oui Non

Commentaire - Veuillez expliquer :

8.1.4 Frais

174. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution ?

Oui Non

175-1. Les honoraires réclamés en cas de succès de la procédure d'exécution sont-ils librement négociés ?

Oui Non

175-2. Qui doit procéder au paiement de ces honoraires réclamés en cas de succès de la procédure d'exécution ?

- Le débiteur
- Le créancier
- Autre – veuillez préciser

176. Est-ce que la loi énonce des règles sur les frais d'exécution (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui Non

Veillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

8.1.5 Organisation de la profession et efficacité des services d'exécution

177. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?

Oui Non

178. Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution ?

- une instance professionnelle
- le juge
- le ministère de la Justice
- le procureur
- autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

181. Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

182. Disposez-vous d'un système pour contrôler la manière dont la procédure d'exécution est conduite par l'agent d'exécution ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

183. Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ? Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum.

- absence de toute exécution
- non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques
- manque d'information
- durée excessive

- pratiques illégales
- supervision insuffisante
- coût excessif
- défaut de comportement éthique de l'agent d'exécution
- autre, veuillez préciser : _____

185. Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

- pour les affaires civiles Oui Non
 pour les affaires administratives Oui Non

186. Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de signification et/ou notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction ? (Une seule option possible)

- entre 1 et 5 jours
- entre 6 et 10 jours
- entre 11 et 30 jours
- plus (veuillez préciser : _____)
- NA

187. Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution.

Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.

Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	_____/ NA / NAP
1. Pour faute déontologique	_____/ NA / NAP
2. Pour insuffisance professionnelle	_____/ NA / NAP
3. Pour délit pénal	_____/ NA / NAP
4. Autre	_____/ NA / NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

188. Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution.

Nombre total de sanctions (1 + 2 + 3 + 4+5)	_____/ NA / NAP
1. Réprimande	_____/ NA / NAP
2. Suspension	_____/ NA / NAP
3. Retrait d'une affaire	_____/ NA / NAP
4. Amende	_____/ NA / NAP
5. Autre	_____/ NA / NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez en indiquer les raisons :

H-1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

8.2 Exécution des décisions pénales

8.2.1 Fonctionnement de l'exécution des décisions pénales

189. Qui est chargé de l'exécution des décisions pénales (réponses multiples possibles) ?

- Juge
- Procureur
- Services pénitentiaires et de probation
- Agent d'exécution
- Autre autorité

Commentaire - Veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle). Si « Autre autorité », veuillez préciser :

190. En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

Oui Non

191. Si oui, quel est le taux de recouvrement ?

80-100% 50-79% Moins de 50%

Commentaire - Veuillez indiquer la source ayant permis de répondre à cette question :

9. Notaires

9.1. Profession de notaire

9.1.1. Nombre, statut et mandat des notaires

192. Nombre et statut des notaires dans votre pays.

Type de notaires	Total	Hommes	Femmes
Total (1 + 2 + 3 + 4)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
1. Statut privé (sans contrôle d'une autorité publique)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
2. Officiers publics nommés par l'Etat	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
3. Fonctionnaires (rémunérés par l'Etat)	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP
4. Autre	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP	_____/ NA / NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser le statut ou si « Officiers publics nommés par l'Etat », veuillez indiquer quel ministère est principalement engagé dans la procédure de nomination :

192-1. Quelles sont les conditions d'accès à la profession de notaire (réponses multiples possibles) ?

- diplôme
 expérience professionnelle
 examen spécifique
 procédure de nomination par l'Etat
 formation initiale
 autre, veuillez préciser : _____

192-2. Le mandat des notaires est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui Si oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire _____
 Non Si non, veuillez indiquer la durée du mandat : _____

Si oui, existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire). Veuillez préciser :

9.1.2 Activités/ domaines de compétences

194. Quel type de fonctions exercent les notaires (réponses multiples possibles) ?

Authentification	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non
------------------	---

	<input type="checkbox"/> NAP
Certification des signatures	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Légalisation des signatures/ Apostille	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Médiation	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Prestation de serments	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Procédures judiciaires non contentieuses (par exemple, agir en tant que commissaire du tribunal dans un dossier de succession, divorce, partage de succession, veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Agir en tant que fonctionnaire d'Etat (par exemple, célébrer un mariage, veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Enchères publiques	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres (par exemple collecter des impôts, gérer des registres)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser. Veuillez indiquer toute précision utile concernant le contenu des droits exclusifs des notaires ou, au contraire, les autres organes ayant également des compétences pour les activités énumérées :

194-2. Dans quels domaines du droit les notaires ont-ils des compétences (plusieurs réponses possibles)

- Transaction immobilière
- Droit de la famille
- Droit des successions
- Droit des sociétés
- Contrôle de la régularité des jeux de hasard
- Protection des personnes vulnérables
- Autres

9.1.3 TIC, organisation de la profession et formation

194-3. Les notariats utilisent-ils des systèmes TIC spécialisés dans leur activité ?

- Dans leurs relations avec l'État (par exemple, tribunaux, registres, chambres de commerce, autorités fiscales)
- Dans leurs relations avec leurs clients
- Dans leurs relations avec d'autres notaires (par exemple, visioconférence, système d'échange de

documents)

194-4. Quels sont les registres informatisés que les notaires peuvent consulter ?

- Registre foncier
- Registre du commerce
- Registre de l'état civil/ de la population
- Registre en matière de droit des successions/ en matière familiale
- Tout autre registre (veuillez préciser)
- Aucun

194-5. Existe-t-il des registres/infrastructures de registres gérés par le notariat ?

- Oui Non

Commentaire – Si oui, veuillez préciser :

194-6. Dans quels registres informatisés les notaires peuvent-ils modifier les données (directement ou indirectement via une demande en ligne) ?

	Modification directe	Modification indirecte via une demande en ligne
Registre foncier	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Registre du commerce	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Registre de l'état civil/ de la population	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Registre en matière de droit des successions/ en matière familiale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Tout autre registre (veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Aucun	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

194-7. Quels sont les outils TIC utilisés par les notaires dans leurs relations avec leurs clients ?

- Visioconférence (par exemple, conseils numériques)
- Acte électronique
- Identification numérique
- Archivage numérique
- Autre, veuillez préciser
- Aucun

194-8. Qui est responsable pour gérer les archives numériques ?

- Notariat/ organisme professionnel
- Autre autorité publique
- Autre entité (veuillez préciser)

195. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

- Oui Non

196. Si oui, quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les notaires (plusieurs options possibles) ?

- une instance professionnelle
- le tribunal
- le ministère de la Justice
- le procureur
- autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

196-1. Existe-t-il un système de formation continue générale pour les notaires ?

Oui Non

196-2. Les notaires bénéficient-ils d'une formation en matière de :

Droit européen	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Droit d'un autre Etat membre (programmes de formation transfrontaliers)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaire - Si oui, veuillez indiquer les types (par exemple, cours traditionnels, e-learning, webinaire) et les grands thèmes des activités de formation :

I-1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

10. Interprètes judiciaires

10.1 Précisions sur la profession d'interprète judiciaire

10.1.1 Statut des interprètes judiciaires

197. Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé ?

Oui Non

198. La fonction d'interprète judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques ?

Oui Non

199. Nombre d'interprètes judiciaires enregistrés :

/ NA / NAP

200. Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser (par exemple avoir passé avec succès un examen particulier) :

201. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires ?

Oui pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée
 pour les recruter sur une base *ad hoc* en fonction des besoins d'une procédure spécifique
 Non

Commentaire - Si non, veuillez préciser quelle autorité est responsable de la sélection :

J-1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

11. Experts judiciaires

11.1. Profession d'expert judiciaire

11.1.1. Statut des experts judiciaires

202. Dans votre système, quels types d'experts judiciaires peuvent être impliqués dans des procédures judiciaires (réponses multiples possibles) :

- Experts désignés par les parties au soutien de leur argumentation mais tenus envers un tribunal par une obligation d'indépendance et d'impartialité
- Experts nommés par le tribunal ou une autre autorité indépendante des parties
- Autres systèmes d'expertise judiciaire, veuillez préciser

Commentaire - Veuillez préciser qui propose et qui nomme un expert dans une affaire déterminée :

202-1. Existe-t-il des listes ou toute autre forme d'enregistrement officiel, pour les experts :

- Oui Non

Q202-1-1. Si oui, la liste est-elle établie au plan (réponses multiples possibles) :

- national
- par circonscription administrative ou état fédéré
- par circonscription judiciaire
- autre.

Commentaire - Veuillez fournir tout autre commentaire concernant ces listes ou bases de données d'experts si elles existent (par exemple : l'expert prête-t-il serment ? comment sont évaluées ses compétences ? par qui ?) :

202-1-2. Ces listes sont elles accessibles au public :

- Oui sur Internet
- Oui
- Non

202-2. Quelle autorité est compétente pour l'enregistrement des experts judiciaires ?

- Le Ministère de la Justice
- Les tribunaux
- Un organe administratif
- Un organisme indépendant (association d'experts judiciaires)
- Autre

Commentaire - Veuillez préciser également les critères d'enregistrement :

202-3. L'enregistrement des experts judiciaires est-il limité dans le temps ?

- Oui, pour combien de temps
- Non

202-4. Dans une affaire, peut-on désigner un expert non inscrit sur la liste ou non enregistré ?

- Oui Non

Si oui, dans quels cas :

203. Le titre d'expert judiciaire est-il protégé ?

- Oui Non

Commentaire - Le cas échéant, veuillez indiquer en quoi consiste cette protection :

203-1. L'expert judiciaire a –t-il une obligation de formation ?

- Formation initiale Oui Non
- Formation continue Oui Non

203-2. Si oui, cette formation concerne-t-elle :

- la procédure judiciaire
- le métier de l'expert
- autre

204. La fonction d'expert judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques ?

- Oui Non

204-1. A l'occasion d'une mission qui lui est confiée, l'expert judiciaire est-il dans l'obligation de signaler ses éventuels conflits d'intérêt ?

- Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

205. Nombre d'experts judiciaires accrédités ou enregistrés.

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'experts	/ NA / NAP	/ NA / NAP	/ NA / NAP

206-1. Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties.

	Nombre d'affaires
Total (1+2+3+4)	/ NA / NAP
1. Affaires civiles et commerciales litigieuses	/ NA / NAP
2. Affaires administratives	/ NA / NAP
3. Affaires pénales	/ NA / NAP
4. Autre affaires	/ NA / NAP

205-1. Qui détermine le montant de la rémunération de l'expert ?

	En matière civile/administrative	En matière pénale
Défini par la loi/ règlement ou réglementation spéciale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Défini par le tribunal/ juge	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Défini par le ministère de la Justice ou un autre ministère (fixant un tarif par exemple)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Salaire de fonctionnaire public (dans le cas d'un médecin légiste ou un autre spécialiste qui est un fonctionnaire public)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Librement négocié entre l'expert et les parties	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autre	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

206. Existe-t-il des dispositions impératives pour les experts judiciaires concernant :

- Délais pour présenter le rapport d'expertise Oui Non
- Qualité de l'expertise Oui Non
- Autre Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser et fournir des détails dans l'hypothèse où de possibles sanctions existent :

207-1. Le juge ou un autre organe contrôle-t-il le déroulement des opérations d'expertises ?

Oui Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

207-2. Les associations d'experts sont-elles impliquées dans :

Le processus de sélection	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
La formation initiale ou continue	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Les procédures disciplinaires	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

NAP

K-1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie :

12. Les réformes dans le système judiciaire

12.1 Réformes envisagées

12.1.1 Réformes

208. Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles en cours ou envisagées ? Si possible, respectez les catégories suivantes :

1. Programmes de réforme généraux

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

2. Budget

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

3. Tribunaux et ministère public (par exemple pouvoir et organisation, modifications structurelles -par exemple la réduction du nombre des tribunaux- (implantations géographiques), compétences des tribunaux, gestion et méthodes de travail, technologies de l'information, arriéré judiciaire et efficacité, frais de justice, rénovation et construction de nouveaux bâtiments)

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

3.1. Accès à la justice et aide judiciaire

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

4. Conseil supérieur de la magistrature

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

5. Professionnels de la justice (juges, procureurs, avocats, notaires, agents d'exécution, etc.) : organisation, formation, etc.

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

5.1 Parité hommes/ femmes

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

6. Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et d'actes de coopération

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

7. Exécution des décisions de justice et en particulier décisions contre les autorités publiques

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

8. Médiation et autres mesures alternatives au règlement des litiges

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

9. Lutte contre la criminalité

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

9.1 Système pénitentiaire

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

9.2 La justice adaptée aux enfants

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

9.3 La violence domestique

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

10. Nouvelles technologies de l'information et de la communication

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :

11. Autres

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

Si oui, veuillez préciser :